

## LES AFFAIRES INDIENNES

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—INTERPELLATION  
TOUCHANT LA FORMATION D'UN COMITÉ  
DE LIAISON

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Comme le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est absent, je vais adresser ma question au ministre suppléant. Le gouvernement ou le ministre se sont-ils engagés envers un certain M. Henry Castilou, de la Colombie-Britannique, à constituer un comité de liaison avec les Indiens, qui serait formé de parlementaires et de conseillers, en vue de faire des visites annuelles aux différents villages indiens de cette province?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Je ne saurais vraiment dire, mais je demanderai au ministre de fournir une réponse.

## QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Je voudrais poser une question au sympathique secrétaire d'État aux Affaires extérieures et lui demander, étant donné que dans la tribune diplomatique se trouvent actuellement deux éminents représentants de la Colombie-Britannique, soit le premier ministre et le ministre de la Santé, si le gouvernement du Canada considère cette province comme une puissance amie?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, en réponse puis-je dire que nous sommes tous heureux, sans aucun doute, de signaler la présence du premier ministre de la Colombie-Britannique et d'autres premiers ministres dans la tribune aujourd'hui. Je pense que plusieurs ministres doivent se trouver aux tribunes, mais je n'aperçois que MM. Bennett et Smallwood et si je ne mentionne pas les autres, c'est simplement que je ne les vois pas. En réponse à la question de l'honorable député, je voudrais dire que le gouvernement cherche à diriger les affaires publiques de façon à entretenir les relations les plus cordiales avec toutes les provinces.

## LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Lamoureux.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**M. le président:** A l'ordre! La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides pour étudier le premier crédit du ministère des Affaires extérieures.

1. Administration centrale, \$7,648,800.

[L'hon. M. McIlraith.]

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le président, la motion tendant à déférer les crédits du ministère au comité permanent des Affaires extérieures me donne pour la première fois l'occasion depuis que j'ai assumé mes fonctions actuelles, de faire un exposé détaillé de la politique extérieure du Canada ainsi que des événements internationaux vers lesquels elle s'oriente.

J'ai évidemment, déjà, de temps à autre, fait un certain nombre de déclarations à la Chambre sur certains aspects particuliers des Affaires extérieures quand ceux-ci semblaient appeler des observations spéciales, et je n'ai donc pas l'intention d'analyser chaque aspect de notre politique étrangère à l'heure actuelle. Je concentrerai plutôt mes efforts sur les événements internationaux d'intérêt général qui touchent la paix et la sécurité du monde, ainsi que sur ceux qui se rapportent plus particulièrement à l'activité extérieure du Canada.

Personne ici n'ignore que certains éléments influent sur notre réaction aux fluctuations des événements d'actualité sur la scène internationale. Ces éléments, c'est-à-dire l'histoire, nos traditions, nos moyens et ressources, notre position géographique et la composition culturelle de notre nation sont des influences toujours présentes, quel que soit le problème qui se pose et quel que soit le gouvernement au pouvoir dans notre pays. Ils s'allient pour créer ce que j'appellerai la réaction naturelle du Canada à tout événement majeur sur le plan international. Pour le moins, ces éléments stables tendent à définir les limites jusqu'auxquelles la politique canadienne peut s'étendre tout en restant fidèle à nos valeurs nationales. Ils confèrent, d'une façon générale, de la continuité à la ligne de conduite du Canada, continuité qui dépasse les considérations de la politique de parti, et tous les députés voudront, sans doute, voir se maintenir un esprit qui ne tient pas compte de l'affiliation politique et qu'on a pu d'ordinaire constater dans nos programmes extérieurs.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Jusqu'à l'année dernière.

**L'hon. M. Martin:** Tout comme la politique étrangère du Canada est, depuis des années, marquée par un thème constant, on relève, je crois, également une continuité dans la politique extérieure chez notre grand voisin du Sud. Même une tragédie aussi profonde que celle qui a frappé les États-Unis il y a juste une semaine, ne modifiera pas de façon fondamentale les qualités de fermeté, mais aussi de sagesse et d'humanité, qui ont généralement caractérisé l'initiative américaine lorsqu'il s'agissait de résoudre les grands problèmes internationaux de notre temps,